

## Du vocable de l'église d'Appoigny

Bien qu'il soit pratique d'employer leur dédicace pour désigner les monuments religieux d'un même lieu, les autorités civiles du XIX<sup>e</sup> siècle se sont cantonnées, autant que faire se peut, au terme profane « *d'église de ...* » dans la correspondance administrative. Ce fut le cas de « *l'église d'Appoigny* », du moins pour « *l'église actuelle* », réputée construite au début du XIII<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Seignelay (14-15-16-17-20).

Cette démarque devint impossible quand, pour les besoins de l'histoire locale, l'étude de la genèse du village nécessita plus de précisions. La tendance de l'histoire orale à oublier le premier oratoire, induit une confusion et désigne le second édifice comme « *église primitive* », rendant ainsi opaque la genèse des édifices médiévaux. (2) Ce qu'il faut retenir :

1. Rédigés au IX<sup>e</sup> siècle, *Les gestes des évêques* attestent de la présence du **premier oratoire** éponien dédié au « prince des apôtres », au VI<sup>e</sup> siècle (1).
2. Un **second édifice** fut construit au XI<sup>e</sup> siècle sous l'épiscopat de Robert de Nevers et prit à son tour les titre et paroisse de Saint-Pierre (2).
3. Ce second édifice tombant en ruines, Guillaume Seignelay fit construire au XIII<sup>e</sup> siècle un **troisième édifice**, l'église actuelle, sur l'emplacement d'un cimetière qui devait *entourer* le premier oratoire. Le transfert des titre et paroisse de Saint-Pierre à cette nouvelle église, érigée en collégiale, eut lieu pour la seconde fois. Nous en avons pour preuve le plan, découvert à l'occasion de la rédaction du n°8 des Cahiers de la Collégiale, sur l'emplacement de ces deux derniers monuments (10).

Les courriers procédant du religieux, quant à eux, font bien mention de la dédicace originelle (4-5-6-8-9-12-18-19).

La première anomalie apparaît en 1868. Maximilien Quantin publie son *répertoire archéologique* dans lequel, sans sources, il attribue à l'église un nouveau vocable, **Saint-Pierre-et-Saint-Paul** (13). Il est possible que cette confusion ait été induite par l'effigie des deux apôtres aux portes de la clôture de chœur érigée en 1610 (7) et par la fête commune de ces deux saints le 29 juin.

Louis Hauteceur et Marcel Aubert (1927 & 1929) se conforment à la règle de l'appellation profane dans un bel ouvrage *Les richesses d'art de la France* (21-22) mais L.Hauteceur conclut son article sur une affirmation erronée concernant Viollet-le-Duc qui « *aurait restauré cette église* ». Le célèbre architecte ne s'est contenté que de favoriser le classement de la collégiale en 1870 (16).

La notoriété de Max Quantin, archiviste du département de l'Yonne et correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, fit que la confusion sera reprise en 1939, par René Louis et Charles Porée (23) et par Jean Vallery-Radot en 1958 (24).

Les documents relatifs aux travaux de restauration entrepris aujourd'hui, souffrent de cette coquille qui brouille le message évident de Guillaume de Seignelay, lui qui prit soin, en son temps, de maintenir la tradition.

La dédicace, le vocable erroné et l'appellation profane apparaissent simultanément sur la Base Mérimée (architecture et mobilier) : <http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy.fr>

En conclusion il serait utile, pour les futurs historiens, que ne soit plus employé (sur les documents officiels et sur l'Internet) que la simple mention profane *d'église*. Ou bien que soit rendu à l'édifice sa *dédicace originelle*, induite par la disposition de ses premières pierres sous l'égide de Pierre premier.

## Bibliographie

Réf.	Ouvrage	Date	Vocabulaire	Source
1	<i>Les Gestes des évêques d'Auxerre</i> , Les Belles Lettres, Paris 2006	IX <sup>e</sup> s.	Tome 1, Chap.7, Germain, p.34 A « Appoigny depuis les temps anciens, son vénérable père Rusticus, déjà nommé, ainsi que sa mère Germanilla, reposent inhumés avec honneur dans l'église dédiée au prince des apôtres. »	Gesta pontificum autissiodorensium « <i>Horum in uno, cui Epponiacus ex uetustate nomen est, uenerabilis genitor eius Rusticus superius nominatus, cum genitrice Germanilla, in ecclesia apostolorum principis</i> »
2	Raymond Dhélin, 2014, Pierres premières & Pierre premier, in <i>Les Cahiers de la Collégiale</i> , n°7, 2014.	XI <sup>e</sup> s.	<i>De nouvelles murailles</i> , P. 15. « Je n'ay point appris quand la nouvelle église de Saint-Pierre fut bastie dans le fort ou Chasteau Bourgeois.... »	Voir n°7 des <i>Cahiers</i> ci-joint → René Louis et Charles Porée, <i>Le domaine de Régennes et Appoigny</i> , DIONYSAE, 1939. P.32, note 2. « Cf. Dom Violen, <i>La vie et les miracles du grand saint Germain</i> . »
3	René Louis et Charles Porée, Ibid.	1215	p.60. « L'actuelle église d'Appoigny est restée dans ses parties principales (chœur, sanctuaire, grand portail et portail latéral du sud) telle que l'a construite Guillaume de Seignelay, dans toute la jeunesse de l'opus francigenum, véritable petite cathédrale rurale où l'évêque venait souvent lors de ses séjours à Régennes ou à Beaurepaire. Cette église nouvelle, située dans l'enceinte du Château-Bourgeois, prit le titre de Saint-Pierre, qui fut retiré à l'ancienne. »	B.H.Y., 471.

Réf.	Ouvrage	Date	Vocable	Source
4	René Louis et Charles Porée, Ibid.	1266	p.64. « On voit par cette bulle du pape Clément IV que l'évêque possédait à Appoigny : le bourg, les terres, la rivière, l'église Saint-Pierre et les dîmes.	G.C.N., XII, Instr., n°105 : « ...castellum de Appogniaco cum terris et aquis et <b>ecclesia B. Petri</b> ibi sita cum decimis ejustem parrochiaie ».
5	Ibid	1499	p.115. Pouillé du diocèse d'Auxerre, vers 1499 ou 1500, Appoigny : « Dans l'église collégiale de Saint-Pierre d'Appoigny, il y a ... »	Ar.Y., G. 1592, f°119 v°.
6	Ibid	1542	p.129.n°4 « En 1542 Jean Jannequin...légua à la fabrique de « Monsieur Saint Pierre d'Appoigny » vingt sols tournois pour le repos de l'âme de ses père et mère. »	B.S.S.Y.,1890, p.311-312.
7	Raymond Dhélin, Op. cit.	1610	p.20 « Cette coquille a peut-être été inspirée par le constructeur de la clôture de chœur du XVII <sup>e</sup> siècle qui, quatre cents ans après la première dédicace, a cru bon de symétriser deux portes en leur attribuant, au nord l'effigie de Saint Pierre et au sud, l'effigie de Saint Paul. Ce qui n'a rien à voir avec le vocable de l'église. »	Voir n°7 des Cahiers ci-joint →

Réf.	Ouvrage	Date	Vocable	Source
8	Ibid	1651	p.164. « Parmi les attentions bienveillantes de Pierre de Broc pour l'église Sant-Pierre d'Appoigny, il faut citer le don d'un bel ornement de drap d'or. »	Lebeuf (l'abbé), II, 255, n°1. (Source douteuse)
9	Folio de la fabrique d'Appoigny	1685	« Inventaire des titres et papiers concernant les revenus de l'Église St Pierre d'Appougny »	Ar.Y. , G.2363 Voir annexe →
10	Raymond Dhélin, Op. cit. n°8, 2015.	1771	P. 20 Découverte aux archives départementales de l'Yonne d'un plan montrant sans ambiguïté les emplacements de l'église Saint-Jean et de l'église Saint-Pierre.	Ar. Y., G 1703-4 Voir annexe →
11	Gustave Moreau et Victor Petit, Guide pittoresque de la Vallée de l'Yonne in A.H.Y. , XVII,	1853	p.251 « ...Guillaume de Seignelay, qui fut le fondateur de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Appoigny. »	-
12	Lettre du Curé d'Appoigny à son évêque	12 fév . 1862	« Les membres du Conseil de Fabrique de l'église de Saint Pierre d'Appoigny... »	Ar.T.C. Voir annexe →
13	Max Quantin Répertoire archéologique du département de l'Yonne	1868	Col.17 « Appoigny...Moyen âge. Église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul... »	<a href="http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619634c.r=.langFR">http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619634c.r=.langFR</a> Voir annexe →
14	Lettre accompagnant le rapport de l'architecte Piéplu	30 juil. 1869	« Église de la Commune d'Appoigny »	Ar.M.A. Fer à cheval, salle jaune, épi 2, travée 5, tablette 1, 163.
15	Lettre du Préfet au Maire d'Appoigny	4 mars 1870	« Objet : Appoigny - Église – Demande de classement au nombre des monuments historiques »	Ar.M.A. Ibid Voir annexe →

Réf.	Ouvrage	Date	Vocable	Source
16	Arnaud Timber, <i>Restaurer et bâtir, Viollet-le- Duc en Bourgogne,</i> Presses Universitaires du Septentrion, 2013.	1870	P. 43 « <i>Au-delà de son activité de praticien, en tant que membre, à partir de 1860, de la commission des Monuments Historiques, il favorise le classement de l'église d'Appoigny en 1870 ...</i> »	Méd. Arch. Pat. :80/15/10 – <i>Proc.-verb. comm. Mon. Hist.</i> , 15 <sup>e</sup> séance, 30 mars 1870, f° 47. Voir annexe →
17	Lettre du Préfet au Maire d'Appoigny	14 avril 1870	« <i>Objet : Appoigny - Église – Avis du classement parmi les monuments historiques</i> »	Ar.M.A. Voir annexe →
18	Lettre du Préfet au Maire d'Appoigny	13 nov. 1871	« Monseigneur l'Archevêque de Sens a adressé directement à M <sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de la délibération prise par le conseil de fabrique de l'Église S <sup>t</sup> Pierre d'Appoigny... »	Ar.M.A. Voir annexe →
19	Extrait du registre de délibérations de la fabrique d'Appoigny	7 mai 1872	Cachet de la paroisse S <sup>t</sup> Pierre d'Appoigny	Ar.T.C. Voir annexe →
20	Journal Officiel	18 avr. 1914	« Liste des immeubles classés parmi les monuments historiques avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913 (publiée en exécution du paragraphe 2 de l'article 2 de la dite loi) : Appoigny. – Église. »	Voir annexe →

Réf.	Ouvrage	Date	Vocabulaire	Source
21	Louis Hautecoeur, <i>Les richesses d'art de la France. L'architecture, La Bourgogne</i> , Paris, Van Oest, 1927.	1927	p. 89-91. « l'église d'Appoigny...Viollet le Duc a restauré cette église (Sic) »	Se réfère de Max Quantin <i>Répertoire Archéologique de l'Yonne</i> p.17  B.N.F. Livres rares RES G-V-172
22	Marcel Aubert, <i>Ibid., La sculpture</i> , fasc. 10-18,	1927	p.45-46 « Église. Jubé. »	B.N.F. Livres rares RES G-V172 (3)
23	René Louis et Charles Porée, <i>Op.cit.</i>	1939	p.32. Relation du transfert de la paroisse dans une nouvelle église fondée dans le Château-Bourgeois sous le titre de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.	
24	Jean Vallery-Radot, 1958, <i>L'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Appoigny</i> . In <i>Congrès archéologique de France</i> , 66 <sup>e</sup> session, Auxerre. S.F.A, p.97.	1958	« Guillaume de Seignelay...fondera plus tard une église avec chapitre collégial, en lui transférant le titre et la qualité paroissiale de la ci-devant église Saint-Pierre. La vieille église Saint-Pierre prit dès lors le titre de Saint-Jean-l'Évangéliste. »	René Louis et Charles Porée <i>Le domaine de Régennes et Appoigny</i> , DIONYSAE, 1939. P. 30-32 et notes. Max. Quantin, <i>Répertoire archéologique du département de l'Yonne</i> , 1868, col 17 et 18. — <i>Annuaire historique du département de l'Yonne</i> , XVII, p. 251. — Louis Hautecoeur, <i>Les richesses d'art de la France. L'architecture, La Bourgogne</i> , Paris, Van Oest, 1927, p. 89-91. — Marcel Aubert, <i>Ibid., La sculpture</i> , fasc. 10-18, p.45-46.

A.H.Y. : *Annuaire Historique de l'Yonne*.

Ar.M.A. : Archives Municipales Appoigny.

Ar.T.C. : *Archives privées de la fabrique d'Appoigny* Thierry Cotant.

Ar.Y. : Archives de l'Yonne.

B.H.Y. : *Bibliothèque Historique de l'Yonne* de l'Abbé Duru.

C.G.Y. : *Cartulaire Général de l'Yonne*, de Max Quantin.

G.C.N. : *Gallia Christiana Nova*.

Méd. Arch. Pat. : Médiathèque de l'architecture du Patrimoine.

S.F.A. : Société Française d'Archéologie.



R.Dhélin – octobre 2016